



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture

La Ministre

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Paris, le **01 MARS 2018**

Nos réf. : ELUS/2017/A/27147MGI

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur vos observations relatives au projet de France Télévisions de supprimer les éditions locales de France 3.

Je souhaite tout d'abord vous assurer de mon attachement à la mission essentielle de proximité de l'audiovisuel public, qui favorise la cohésion sociale au plus près des territoires, met en valeur les événements culturels régionaux et participe de la démocratie locale.

Pour conforter ce rôle essentiel, le réseau de France 3 a été adapté à la nouvelle carte des régions, avec 13 directions régionales. En sus de ces directions régionales, 24 antennes régionales ont été maintenues pour assurer la proximité de l'offre.

En revanche, un téléspectateur sur deux ne reçoit pas, aujourd'hui, les éditions de ces antennes locales, accessibles uniquement sur la TNT et non sur les offres du câble, du satellite ou des opérateurs télécoms. Il est logique que France Télévisions souhaite assurer une meilleure visibilité de ces antennes locales.

La réflexion en cours ne consiste donc pas à supprimer des antennes locales. Ces antennes continueront à produire des programmes locaux. Mais la diffusion de ces programmes doit évoluer, pour les rendre plus visibles, par exemple en les intégrant aux éditions régionales, ou en développant la diffusion en ligne.

.../...

Dans un contexte de profondes mutations, le Gouvernement a chargé un groupe de travail interministériel, mais également les parlementaires, de mener une réflexion en étroite concertation avec les sociétés de l'audiovisuel public, sur les missions des médias de service public, l'adaptation à leur environnement et leurs coopérations possibles. Dans ce cadre, une réflexion sera menée sur l'information régionale et locale, avec pour ambition de préserver un service de proximité efficace et de qualité. La fin des travaux de cette réflexion est prévue pour le début d'année 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement

Froysen

Françoise NYSSSEN